Décharge 1999: budget de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail FEACVT (Dublin)

2000/2166(DEC) - 21/03/2001

La commission a adopté le rapport de Mme Lousewies van der LAAN (ELDR, NL) qui recommande l'octroi de la décharge du budget pour l'exercice 1999 à la Cour de Justice, la Cour des Comptes, le Comité des Régions, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin) et le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Thessalonique). Toutefois, le rapport est favorable à l'ajournement de la décision relative à la décharge à donner au Comité Economique et Social jusqu'à la réception des conclusions de l'enquête de l'OLAF sur une série d'irrégularités.